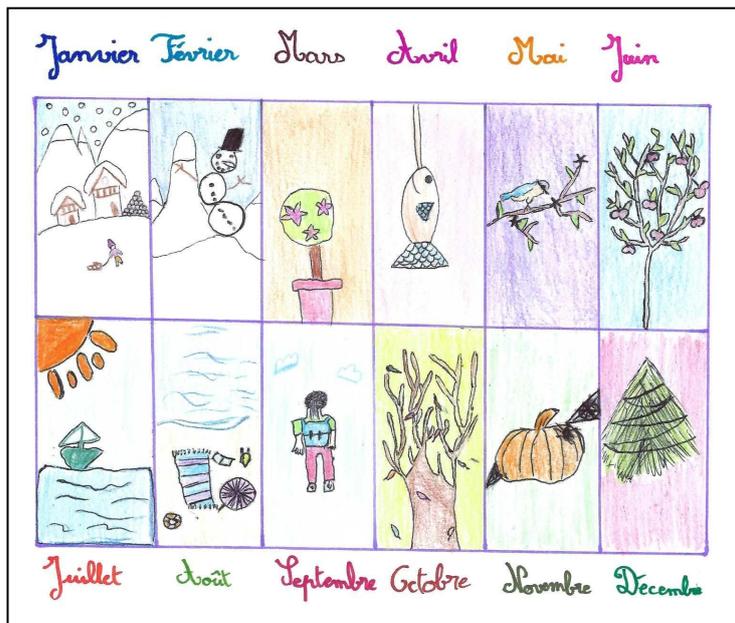


# Les échos de Cheverny

Bulletin municipal : Janvier - février - mars 2023

Augustine, Lison, Corentin, Léonard, Lise et l'équipe municipale  
vous souhaitent une bonne année 2023



Lison, 11 ans



Augustine, 8 ans



Corentin, 10 ans



Léonard, 5 ans



Lise, 5 ans

## Actualités

Hommage à Bernard Sinet	p.2
Passage de l'hiver-sobriété énergétique	p.3
Retour sur la cérémonie de vœux	p.6
Espace France Services	p.6

## En direct des collectivités

Etat-civil	p.2
Aménagement sud-est phase 1	p.2
Les comptes-rendus du conseil municipal	p.4
Entrée en vigueur du PLUi	p.7

## Vivre à Cheverny

Ateliers sécurité routière	p.3
Le compostage, c'est aussi du recyclage	p.6
L'école de para-golf	p.7
A vos agendas	p.8

Les événements significatifs de la commune se déclinent au fil des ans et 2022 comptera parmi les années singulières. L'un des plus long mandat de maire de Cheverny restera probablement celui de Bernard Sinet décédé en octobre dernier.

L'engagement communal est particulier. Cela nécessite beaucoup d'écoute, de connaissances (juridiques, techniques...) et une complexification technocratique dans tous les domaines.

On ne mesure jamais l'engagement d'un élu, sa disponibilité, son sens du bien commun. Bernard Sinet était de cette nature, nous lui rendons hommage, mais aussi, à toutes les équipes municipales successives qui travaillent et travailleront pour le collectif.

Les premiers travaux concernant l'aménagement Sud-Est vont s'engager. Il s'agira de créer un espace polyvalent permettant de disposer d'espaces publics harmonieux, intégrés au paysage et respectueux de l'environnement.

D'autres travaux seront engagés sur 13 bâtiments communaux pour réparer les dommages subis lors de l'épisode de grêle du mois de juin. Le début d'année renoue avec les propositions artistiques avec des sorties de résidence (juste après le travail de création) ; un spectacle musical sur le XXème siècle, la fête des plantes, enfin, la 20ème édition du marathon. Et puis, de belles initiatives de nos conseillers « Jeunes, Sages, ou Numérique », ou la proposition d'un nouveau service le « Bricobus » qui aide à la réalisation de petits travaux.

C'est probablement cette continuité d'action que Bernard Sinet appréciait. La dynamique du village illustre l'un des meilleurs hommages à ceux qui se mobilisent.

Nous partageons une commune active avec de multiples projets qui la feront encore exister demain.

Je vous souhaite une année 2023 à la mesure de ce qui vous y apporterez.

Belle et heureuse année à toutes et tous !

**Lionella Gallard**

Votre mairie est ouverte les mardi et vendredi : 9h-12h/ 14h-17h, mercredi et jeudi 9h-12h, samedi 9h-12h  
Place de l'église 41700 Cheverny tél. 02 54 79 97 78  
www.mairie-cheverny.com mairie.cheverny@orange.fr

## Etat civil

### NAISSANCES

3 novembre

Auxane, Guiti, France **ALMASSIAN**

### DECES

22 octobre

Bernard **SINET**

22 octobre

Hervé **DUCOLOMBIER**

6 novembre

Chantal **RIOLANT** née **BARRE**

28 novembre

Claude **TARCY** née **DEVINCK**

29 novembre

Jean Louis **FORT**

17 décembre

Dominique Marie **HERBAUT**

## Hommage à Bernard Sinet



Entrepreneur reconnu, apiculteur amateur passionné, conseiller municipal de 1971 à 1977 puis maire de 1977 à 2014, soit 43 années passées au service de sa commune lui conférant le titre de Maire Honoraire décerné en 2015.

Parmi les actions de sa longue mandature, qui ont permis le développement harmonieux de la commune qu'il défendait avec ardeur, on retiendra entre autres

- Sur le plan de l'urbanisme : la mise en place d'une carte communale, le déménagement de la mairie dans l'ancien presbytère rénové, la réhabilitation du centre bourg (enfouissement des réseaux, aménagement de la place et de l'avenue du château), la restauration de l'église, la création de logements et de commerces communaux (épicerie, restaurant, boulangerie)

- Sur le plan touristique : la création de 4 gîtes communaux, d'un office du tourisme, la restauration du lavoir avec aire de pique-nique

- Sur le plan des services à la population : la création d'une salle des fêtes, d'une salle de danse, d'une salle associative destinée aux seniors et de la Maison de Santé Universitaire. Nous saluons son engagement pour notre belle commune de Cheverny.

## Recherche des bénévoles pour le MARATHON DE CHEVERNY



Pour assurer la sécurité des coureurs (signaleurs) et une bonne organisation (postes aux ravitaillements, consigne, parkings...) nous avons besoin de bénévoles

**le samedi 1<sup>er</sup> avril**

**le dimanche 2 avril 2023.**

Chaque bénévole se verra offrir une dotation (tee-shirt, bouteille de vin et coupe-vent) + le repas.

Contact : Josette Lange

06.61.55.97.81

[saintgervais.cheverny@gmail.com](mailto:saintgervais.cheverny@gmail.com)

Merci à **Lison, Augustine, Corentin, Léonard et Lise** pour leur participation à notre concours de dessin.

## Aménagement sud-est phase 1

Ce projet en réflexion depuis 2018 permettra un accueil de qualité pour différents publics en sécurisant les cheminements grâce à

- l'aménagement d'une zone événementielle pouvant servir de stationnement et d'espace pour les manifestations culturelles avec installation d'une borne foraine adaptée
- l'aménagement d'un espace de co-voiturage, installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques
- la création d'un espace d'accueil avec services pour les camping-cars
- une voie de circulation raccordant le giratoire existant à la route du Bûcher
- une voie douce connectée à la Loire à vélo et châteaux à vélo qui permettra un accès sécurisé en centre bourg et la création de places de stationnement public

Cet aménagement dont l'aspect naturel permettra une parfaite intégration paysagère, sera durable avec un simple mélange de terre/pierre, une gestion intégrée des eaux pluviales

afin de maintenir une humidité des sols, création de noues et plantations d'essences locales nombreuses favorisant la biodiversité.

Afin d'améliorer l'aspect du site, un enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques est aussi prévu en partenariat avec le Sidelc (syndicat d'électricité).

La maîtrise d'œuvre a été confiée à 2 architectes paysagistes : Mme Barbier (Cabinet Barbier) et M. Amy (cabinet Gilson paysage)

Le permis d'aménager a reçu un avis favorable de l'architecte des bâtiments de France et les travaux devraient commencer en mars 2023 avec un budget prévisionnel global de 998 792 € HT qui sera financé en grande partie par des subventions à hauteur de 80%, un emprunt et de l'autofinancement.

Grâce à ce nouvel aménagement la commune disposera d'espaces publics harmonieux, intégrés au paysage et respectueux de l'environnement.



## Séniors : la sécurité routière et moi

Qui ne s'est jamais posé la question, à la vue d'un panneau de signalisation routière, de sa signification ? Et ce nouveau panneau, que veut-il dire ? Je ne le connais pas...

Quel impact à mon traitement médical sur ma capacité à conduire en toute sécurité ?

Sur quel côté de la route dois-je marcher quand je me promène pour être en sécurité ? Comment me signaler au mieux et réagir si nécessaire ?

Domus va vous aider.

DOMUS, organisme financé par la Conférence des Financeurs de Loir-et-Cher comprenant un réseau d'ergothérapeutes conventionnés, propose des ateliers « Prévention et Sécurité Routière », à destination des personnes âgées de 60 ans et plus.

L'objectif de ces ateliers est de sensibiliser et prévenir sur les risques liés aux accidents de la route que l'on soit conducteur, cycliste ou même piéton.

**Ateliers gratuits : Salle du conseil, 14h 30 les jeudi 2, 9 et 16 février**

Inscriptions au 02 44 88 12 88 ou par mail à [contact@domus-prevention.fr](mailto:contact@domus-prevention.fr)

## Passage de l'hiver - sobriété énergétique

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2 h, maîtrisées et localisées par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8 h à 13 h et le soir de 18 h à 20 h.

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

## Conseil des sages

Le conseil des sages de Cheverny, s'est réuni tous les mois au cours de l'année 2022. Il a également échangé avec le conseil des jeunes sur un projet qui leur tient à cœur, un jeu ludique pour découvrir un peu d'histoire de Cheverny. Une de ses actions a été au mois de novembre de faire la distribution des plantes pour toutes les personnes intéressés.

Pour l'année 2023, il est prêt à organiser auprès de chevernois ou chevernoises intéressés, en

Les sessions s'articulent autour de 3 thématiques :

1. Le vieillissement et la sécurité routière
2. La conduite et être piéton
3. La signalisation routière et approches d'aides à la conduite (moniteur auto-école)

Les bénéficiaires

Ces ateliers permettent aux participants de :

- Prendre conscience de leurs capacités (visuelles, auditives, réflexives)
- Prendre conscience des risques liés aux accidents de la route
- Connaître les différentes démarches préventives possibles
- Renforcer leur confiance en soi.
- Se mettre à jour au niveau du code de la route et des nouveaux panneaux.

Ces ateliers sont gratuits.



Inscrivez vous à l'alerte « vigilance coupure » sur le site [www.monecowatt.fr](http://www.monecowatt.fr) et participez aux actions de sobriété à travers des écogestes.

Si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez appeler le 09 70 82 00 70 (serveur vocal)

Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure; la réalimentation électrique s'effectuera automatiquement à distance sans aucune action de votre part.

Les potentielles coupures temporaires peuvent intervenir

- entre 8h et 13h
- entre 18h et 20h

collaboration avec la mairie, **une collecte pour enlèvement de la ferraille. Celle-ci se ferait le troisième week-end d'avril soit les 16 ou 17 avril.** Afin qu'on puisse l'organiser au mieux et faciliter la tâche du club de Cormeray, qui procédera à l'enlèvement, que les chevernois ou chevernoises s'inscrivent auprès de la mairie et ce avant le 15 mars.

Le conseil des sages reste prêt à aider toute personne qui en aurait besoin.

## Accompagnement individuel

Tous les vendredi  
En mairie de Cheverny

Prendre rendez-vous au

07 80 98 28 05



CONSEILLER  
NUMÉRIQUE  
France  
services



## Ateliers collectifs le mercredi

**Mercredi 25 janvier**

Entraînement, exercices pratiques : Déplacement des fichiers, classement, organiser ses fichiers.

**Mercredi 1<sup>er</sup> février**

Création d'album photo à imprimer.

**Mercredi 15 février**

Entraînement, exercices : traitement de texte, mise en forme d'un document texte.

**Mercredi 1<sup>er</sup> mars**

Découverte des applications Android : Plantnet, Waze, Google Lens, swiftkey•. Smartphone seulement

**Mercredi 15 mars**

Information sur une utilisation éco-responsable du numérique suivi d'un quizz sur les bonnes pratiques

## Horaires et infos

Les mercredi de 14 h 30 à 16 h 30

Salle du conseil - Mairie

Nécessite d'amener son ordinateur portable/tablette/smartphone.

Sur Inscription directement  
auprès du conseiller numérique

07 80 98 28 05

## Conseil municipal du 3 octobre 2022

### Extension de la maison de santé universitaire MSU

- accord pour un avenant de modification du marché de lot n° 1 de l'entreprise Colas n'entraînant pas de modification sur le montant du marché et accord de l'acte de sous-traitance pour l'entreprise « Aménagements Ensoleillés » pour les plantations aux abords de la MSU.
- autorisation est donnée à madame le maire pour signer le devis de l'entreprise Sogeclima pour la réalisation d'un chemin lumineux destiné aux personnes à mobilité réduite.

### Acquisition de la maison Cayron/Barone

Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet sur l'innovation territoriale auprès du ministère de la culture.

### Aménagement secteur sud-est du bourg

- accord pour la convention avec le SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité en Loir-et-Cher) pour l'installation d'une borne de recharge de véhicule électrique sur l'espace parking.
- choix de l'entreprise Urbaflux pour l'aménagement d'une aire de service destinée aux camping-cars.

### Virement de crédits – remboursement taxe d'aménagement

Remboursement à Monsieur Auffrère de la taxe d'aménagement pour un montant de 2 192,20 € suite à la vente du bien et à la non réalisation des travaux prévus au permis de construire.

### Forfait scolaire

Le forfait scolaire fixé par la commune de Cour-Cheverny s'élève à 454,55 € pour les enfants de l'école élémentaire et 1 325,77 € pour les enfants de l'école maternelle. 75 enfants de Cheverny fréquentent les écoles publiques et privées de Cour-Cheverny, 52 en classe élémentaire et 23 en maternelle.

### Indemnité de gardiennage

Il est décidé d'allouer l'indemnité légale à Madame Cristina BAPTISTA, chargée du gardiennage de l'église d'un montant de 479,86 €

### Concours des maisons fleuries

Un règlement sur les maisons fleuries et aménagement des espaces extérieurs sera rédigé.

### Questions diverses

- les fouilles archéologiques sur les futurs parkings ont débuté ce jour 3 octobre pour une durée d'1 semaine.
- Suppression du chauffage de l'église lors des obsèques en accord avec le Presbytère
- lancement de l'auto-partage à Cour-Cheverny ouvert à tous. 2 véhicules électriques seront disponibles
- rapport de Mme Catherine Desouches-Grangeon pour la commission culture loisirs et sports de l'agglomération
- projets situés en partenariat avec la Halle aux Grains
- sécurité routière
- rapport de Mme Jacqueline Vacelet pour la réunion APEL (Association Pour l'Enseignement Laïque) à l'école Saint-Louis
- rapport de Mme Marthe Vivant pour sa réunion avec le Conseil des Jeunes.

Madame le maire informe que le Conseil Départemental propose des visites gratuites aux châteaux de Beaugard à Cellettes, Meslay et Valençay, jusqu'au 23 octobre et rappelle l'agenda d'octobre.

## Parole au public

Monsieur Lafon,

- concernant la DUP (Déclaration d'Utilité Publique) demande si il y a eu des recours suite à l'avis favorable de la préfecture. 2 co-indivisaires ont répondu favorablement à l'offre de la commune et le dernier a refusé. La commune n'a pas été informée d'éventuels recours.
- Concernant l'acquisition de la maison Cayron/Barone, demande si il y a eu une estimation des travaux à effectuer. Ce n'est pas à la commune de le faire puisqu'une délégation de travaux sera donnée à la société Loir-et-Cher Logement.

## Conseil municipal du 7 novembre 2022

### Aménagement Sud-Est, création parkings de stationnement et liaisons viaires

L'estimation de la création de l'espace polyvalent et parkings s'élève en totalité à 845 869.80 € HT (hors frais de maîtrise d'œuvre) comprenant une voie de circulation, une voie verte, un espace polyvalent et stationnements, un espace camping-car et les plantations pour l'ensemble du projet. Le conseil municipal à la majorité autorise madame le maire à déposer les demandes de subvention au titre de la DSR (Dotation de Solidarité Rurale) des amendes de police et de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

### Eco-quartier

Autorisation donnée à madame le maire de redéposer un dossier de subvention au titre de la DETR 2023 pour l'acquisition des terrains Fontaine et Givierge dont la finalité ne peut intervenir avant le 31 décembre 2022.

### Aire de camping-car

- accord pour le devis de maintenance de la borne de distribution d'eau par la société Urbaflux pour un montant de 1200 € HT/an.
- création d'une régie de recettes pour l'encaissement des facturations de la distribution d'eau sur la borne et nomination d'un régisseur de recettes titulaire et un suppléant.

### SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité du Loir-et-Cher)

- accord pour le devis du SIDELC pour l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques pour un montant 147 787,50 € HT financé à 80 % par le SIDELC pour la partie électrique et un reste à charge pour la commune de 57 435 €.
- décision modificative à inscrire au budget de la commune d'un montant de 29 000 € représentant l'acompte demandé par le SIDELC à la signature du devis

### Agglopolys – avenant la convention ADS (Autorisation du Droit des Sols)

Signature d'un avenant pour la minoration de 34 000 € des frais d'instruction des demandes d'urbanisme en raison d'un dysfonctionnement des services de l'agglomération dû à des absences de personnel.

### Local 8 rue du Chêne des Dames

Un bail de location annuel sera rédigé à compter du 1er décembre pour un montant de 250 € / mois à Madame Béatrice Chasles « les fantaisies de Béa » - « les gourmandises de Béa ».

## Extension de la Maison de Santé Universitaire – bail professionnel

Avenant au bail de location des 3 cabinets de l'extension de la MSU à compter du 1er janvier 2023 pour un montant de 546.41 € par cabinet.

## Réseau Territoire et Climat – expérimentation en faveur de la transition écologique

Refus de l'appel à candidature proposée par une start up pour une expérimentation en faveur de la transition écologique sur le territoire de la commune.

## Cérémonie du 11 novembre

Organisation de la cérémonie avec les élus présents.

## Affaires diverses

- comptes-rendus des diverses commissions auxquelles ont participé les élus
- analyse de l'eau conforme en qualité
- présence place de l'église 1 jeudi sur 2 de la charcuterie Haaf de 16h à 19h
- ateliers du conseiller numérique avec un après-midi festif le mercredi 14 décembre après- midi
- Cérémonie de la Sainte Barbe : présence de deux élus
- questions diverses des élus

## Parole au public

Monsieur Lafon demande

- si un recours a été déposé concernant la Déclaration d'Utilité Publique des terrains Fontaine. A ce jour nous n'en avons pas eu connaissance. Le dossier a été transmis au Juge des Expropriations
- Pourquoi à la suite du refus émis par le conseil municipal de Cheverny pour l'installation d'un pylône de téléphonie mobile, n'y a-t-il pas eu coordination avec Cour-Cheverny qui a installé le pylône sur son territoire ? C'est le conseil municipal de Cour-Cheverny qui a pris cette décision.

## Conseil municipal du 5 décembre 2022

### Aménagement sud est: création d'un espace polyvalent, de stationnements et de liaisons viaires et d'une aire de camping- cars

#### Maîtrise œuvre BARBIER Brigitte : avenant n°5

Accord pour l'avenant 5 au contrat de maîtrise d'œuvre consécutif portant le coût de la mission à 51 598,06 €. Début des travaux prévu en mars 2023.

### Aménagement sud est: création d'un espace polyvalent, de stationnements et de liaisons viaires et d'une aire de camping- cars - demandes de subventions auprès :

- de l'Etat au titre de la DETR (Dotation des Equipement des Territoires Ruraux) dans le cadre du programme développement économique et touristique.
- du Conseil Départemental au titre de la DDAD (Dotation Départementale d'Aménagement Durable), de la DMA (Dotation Mobilité Alternative) et de la dotation touristique.

Autorisation de déposer les demandes de subvention au titre

de la DDAD, la DMA ; la dotation touristique et la DETR donnée à madame le maire.

### Ecoquartier - relevé topographique-désignation d'un cabinet de géomètre

3 offres ont été reçues à la suite de la consultation visant au levé topographique de l'éco-quartier.

Autorisation donnée à madame le maire pour signer le devis du cabinet Dumont pour 1 490 € HT.

### Réfection bâtiments communaux - demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la DSR (Dotation Solidarité Rurale)

L'assurance accorde un remboursement de 40 732,72 € pour des réparations consécutives à la grêle du 19 juin estimées à 136 001,58 € HT.

Autorisation donnée à madame le maire pour demander une subvention au titre de la DSR pour le reste à charge

### Agglopolys - avenant à la convention de mise à disposition des personnels techniques communal.

Autorisation donnée à madame le maire pour signer l'avenant prolongeant la convention jusqu'au 31 décembre 2023.

### Agglopolys - avenant à la convention pour la gestion, l'exploitation, et l'entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales urbaines

Autorisation donnée à madame le maire pour signer l'avenant prolongeant la convention jusqu'au 31 décembre 2023.

### Ecoles privée et publique : fête de Noël - distribution de friandises aux enfants

Accord de la prise en charge des friandises distribuées aux 74 enfants chevernois soit 148 €.

### Ecole publique : demande de subvention pour l'organisation d'un spectacle de Noël

Accord d'une aide de 90 centimes par enfant de Cheverny soit 50 € à l'école publique pour le spectacle de Noël.

## Parole au public

M. Maréchal demande ce que représentait pour la commune la taxe d'habitation et comment sa suppression est compensée. madame le maire indique que l'Etat attribue à la commune une dotation correspondant au montant de la taxe d'habitation perçu en 2020. Le montant de la taxe d'habitation sur les nouvelles constructions depuis 2020 n'est pas compensé.

**Le conseil municipal se tient habituellement le 1<sup>er</sup> lundi du mois à 19h en mairie**

### Prochains conseils

**Lundi 6 février**

**Lundi 6 mars**

**lundi 3 avril**

**mardi 2 mai**

## Des colis pour les aînés

Le colis de Noël destiné aux habitants de la commune qui se sont inscrits, a été distribué par les élus du 10 au 22 décembre. Cette année, le colis de la « Ferme des Producteurs » était livré avec de jolis dessins des enfants du transport scolaire de la commune, un calepin et stylo 4 couleurs offerts par le Conseil Départemental.



## Les fantaisies de Béa

La boutique située 8 rue du chêne des Dames propose des créations textiles, casquettes, cale-porte... et des bijoux. Elle est ouverte tous les samedis de 14h à 17h, les horaires pourraient évoluer au printemps.



## Nouveau service de vente à emporter

Haaff, charcuterie à l'ancienne faite maison ( produits phares : boudin noir, rillettes à l'ancienne et rillons) mais aussi entrées, plats cuisinés, viandes...est présente les semaines paires, sur la place de l'église de 16 h à 19 h.

Au premier trimestre 2023 : 26 janvier - 9 et 23 février - 9 et 23 mars - 6 avril

Charcuterie HAAFF - Tél. 06 76 17 74 01  
[haaffdominique@gmail.com](mailto:haaffdominique@gmail.com)



## Enfin, une cérémonie des vœux en présentiel !

Lors de la cérémonie des vœux M. Jean Descombes et l'amicale des loisirs ont été mis à l'honneur.

Lionella GALLARD a remis, au nom de la commune, la médaille d'or communale à Jean Descombes, président de l'amicale des Loisirs pour l'ensemble des actions menées par cette association au service de la commune depuis 50 ans. Des idées originales comme l'organisation de courses de lévriers, de match de motoball, ou plus traditionnelles kermesses de village avec stands et fanfares ont fait les beaux jours de ces manifestations. Un grand merci à tous les bénévoles de l'amicale des loisirs qui se

mobilisent pour l'animation de notre belle commune et rendez-vous **le samedi 10 juin** à partir de 14 h 30 pour une nouvelle édition de Cheverny en fête. N'hésitez pas à rejoindre cette association qui est à la **recherche de bénévoles** pour poursuivre l'aventure en contactant M. Descombes au 02 54 79 92 22.



## Le compostage, c'est aussi du recyclage

Agglopolys met gratuitement à disposition de chaque foyer un composteur ou un lombricomposteur.

En effet, **à partir du 1er janvier 2024, il ne sera plus possible de jeter les épluchures, les restes de repas et les déchets végétaux dans la poubelle d'ordures ménagères.** Ces déchets biodégradables, qui représentent près de 30 % du poids de nos



poubelles sont composés à plus de 90 % d'eau ; ils ne seront plus incinérés.

Ils devront être valorisés en compost, un engrais naturel et gratuit utilisable au jardin, au potager mais aussi pour les jardinières et plantes en pots.

**Pour obtenir gratuitement un composteur ou un lombricomposteur, vous devez remplir le formulaire en ligne sur [agglopolys.fr](http://agglopolys.fr).** Vous serez informé de la disponibilité de votre composteur ainsi que des modalités de retrait par téléphone ou mail.

## Espace France Services : des services publics plus accessibles

Depuis le lundi 5 décembre 2022, l'Espace France Services de Cour-Cheverny a ouvert ses portes. Ce nouvel espace ouvert à tous, facilite l'accès des citoyens aux services publics et un accompagnement au numérique.

Un lieu ouvert à tous, moderne et convivial, qui permet aux habitants des environs d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste. Ouvert du lundi au vendredi, deux conseillers France services ont été formés pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches du quotidien.

En complément des démarches administratives, il est également possible d'accéder à des postes informatiques en libre-service.

Les conseillers vous accueillent avec ou sans rendez-vous **7 boulevard Munier à Cour-Cheverny**. Vous pouvez aussi les contacter au 02 54 74 32 07 ou par courriel : [efs@mairie-cour-cheverny.fr](mailto:efs@mairie-cour-cheverny.fr).

### Horaires d'ouverture:

- De 8h30 à 12h 30 les mardi, mercredi et jeudi
- De 13h 30 à 17h30 les lundi et jeudi
- De 13 h à 17 h le vendredi
- Sur RDV les lundi et vendredi matin ainsi que le mardi après-midi.



## La 1<sup>ère</sup> école de para-golf en Centre Val de Loire à Cheverny

Grâce à un partenariat entre le Golf du Château de Cheverny, l'association sportive du golf et l'association Telmah, l'école de Golf « section sport adapté » proposent des initiations et des cours gratuits aux jeunes des Instituts Médicaux Educatifs (IME) du Loir-et-Cher.



Fin 2023, par l'aménagement de l'accessibilité du site et l'acquisition d'un para-golfeur, l'école de Golf proposera des initiations et des cours aux personnes en situation de handicap « moteur » qui pourront ainsi découvrir ce sport.

Les objectifs sont

- Permettre la réinsertion sociale par la pratique du golf ou simplement le plaisir de pratiquer une activité sportive avec les autres.
- Faire découvrir l'activité golfique aux enfants, adultes, seniors handicapés
- Donner les moyens de pratiquer le golf
- Organiser et participer à des promotions et à des compétitions
- Démontrer aux personnes en situation de handicap que la pratique est possible
- Promouvoir et sensibiliser le grand public au para-golf.

La pédagogie est adaptée à la morphologie et aux objectifs de chaque joueur, quel que soit le handicap. Cet accompagnement se traduit par la mise en accessibilité du golf (club-house et parcours).

## Projet de construction : ce sont les règles du PLUi qui s'appliquent

Depuis le 13 janvier 2023, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat - Déplacement (PLUi-HD) se substitue aux plans locaux d'urbanisme (PLU) de toutes les communes d'Agglopolys. Ce plan se compose de 6 tomes :

1. Le rapport de présentation
2. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
3. Le règlement
4. Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
5. Les programmes d'orientations et d'actions
6. Les annexes

Ces documents sont disponibles depuis la page d'accueil du site internet d'Agglopolys : <https://www.agglopolys.fr/> et consultables en mairie

**Ce sont donc les règles de ce PLUi qui s'appliqueront à vos projets de construction. Attention, ce qui était possible avant peut ne plus l'être aujourd'hui et inversement.**

Lorsque vous avez un projet, avant toute autre démarche, il faut donc bien prendre connaissance des règles qui s'appliquent à votre parcelle.

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie ou avec Philippe Tessier adjoint à l'urbanisme.

## Demandes de permis de construire en ligne

Depuis le 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de saisir directement vos demandes d'autorisation d'urbanisme sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) à l'adresse suivante : <https://demande-urbanisme.agglopolys.fr>. Vous y retrouverez de plus tous les renseignements utiles sur les différents types de demandes. Pour tous renseignements complémentaires sur les règles d'urbanisme et les démarches à effectuer, prenez contact avec Philippe Tessier adjoint en

Pour cela, il vous faut

1. Localiser votre parcelle sur le règlement graphique pour identifier si la parcelle est concernée par d'autres repérages (emplacement réservé, bâtiment ou ensemble patrimonial, petit patrimoine, OAP sectorielle) ainsi que sur le zonage de stationnement (tome 3).
2. Prendre connaissance des droits à bâtir applicables à la parcelle via le règlement écrit (tome 3)
3. Vérifier que votre projet n'est pas contraire à une des 5 Orientations d'Aménagement et de Programmation thématiques (tome 4)
4. Respecter les principes de l'OAP sectorielle si le projet est situé dans un secteur d'OAP (tome 4)
5. Vérifier les autres contraintes qui pourraient s'appliquer à la parcelle (plan de Prévention des risques, plan d'exposition au bruit...) qui sont regroupées dans le tome 6.



## Les petites randos 2023

Les petites randos seront dans le secteur de Cheverny/Cour-Cheverny du mercredi 31 mai au vendredi 2 juin 2023.

## Rénov'HABITAT

Dans le cadre du dispositif Rénov'HABITAT, Agglopolys organise une réunion publique d'information afin de proposer des solutions concrètes pour réduire ses factures énergétiques tout en améliorant son logement et son confort.



Ces réunions d'informations permettent de sensibiliser, d'aborder et de détailler au travers d'exemples concrets les questions suivantes:

Quels écogestes pour faire réduire ma facture ? Quelles sont les sources de déperditions d'énergie de mon logement ? Quelles solutions techniques pour l'isoler et économiser l'énergie ? Quel accompagnement est proposé gratuitement par Rénov'HABITAT ? Quelles aides financières puis-je mobiliser pour mes travaux ?

L'ensemble des habitants est convié : propriétaires occupants quel que soit leur revenu, propriétaires bailleurs, habitant de tous âges...

Pour les seniors, un point sera également fait sur les travaux et aides financières afin de favoriser l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

## Collecte des ferrailles

Le 3<sup>ème</sup> week-end d'avril, à l'initiative du conseil des sages et en collaboration avec le club de Cormeray, un enlèvement des ferrailles pourrait être effectué.

Si vous souhaitez en bénéficier, vous devez vous inscrire à la mairie avant le 15 mars 2023.

## Quelques dates à retenir...

### Jeudi 2 février

**Atelier « Prévention et sécurité routière »** à destination des séniors.

1<sup>er</sup> module - Salle du conseil - mairie

Gratuit sur inscription au 02 44 88 12 88

ou par mail à [contact@domus-prevention.fr](mailto:contact@domus-prevention.fr)

### Vendredi 3 février

**Réunion publique d'information Rénov'HABITAT**

Salle du conseil - 18 h 30

### Vendredi 3 février

**Spectacle « Vous rappelez-vous ? Ce fut le vingtième siècle »**

Domaine de la Porte Dorée 32 route de Fougères - 20 h - gratuit.

Traversez l'histoire française en un récit musical chaud et sensible, émaillé de poèmes. Rémi Constant, griot-troubadour des temps modernes, vous emmène de 1902 à 1914 ; douze années que rythme le tocsin.

Spectacle tout public (durée 1 h 30) sur réservation par mail :

[cefutlevingtiemesiecle@tutanota.com](mailto:cefutlevingtiemesiecle@tutanota.com) avant le 22 janvier.



### Dimanche 5 février

**Repérage marathon** RDV parking P2 du château à 9 h 30

### Jeudi 9 février

**Atelier « Prévention et sécurité routière »** à destination des séniors.

2<sup>ème</sup> module - Salle du conseil - mairie

Gratuit sur inscription au 02 44 88 12 88

ou par mail à [contact@domus-prevention.fr](mailto:contact@domus-prevention.fr)

### Vendredi 10 février

**Spectacle « Récital en grève »** - Salle des fêtes - 19h 30 - gratuit.

La compagnie la têtue, de Douardenez, en résidence à Cheverny propose un spectacle musical : « Récital en grève ».

Marie Gertrude s'est mise en grève pour sillonner les routes et instiguer la révolution en mobylette !

Syndicaliste convaincue, elle nous apprend par les chants et les paroles l'histoire qu'on ne nous raconte pas... l'histoire du peuple, des syndicats, de Georges Moustaki, des forces collectives et la vraie histoire des femmes, ces grandes oubliées de l'histoire de "l'homme"...



**Moment convivial à l'issue du spectacle : apporter un truc à grignoter et à boire !**

### Jeudi 16 février

**Atelier « Prévention et sécurité routière »** à destination des séniors.

3<sup>ème</sup> module - Salle du conseil - mairie

Gratuit sur inscription au 02 44 88 12 88

ou par mail à [contact@domus-prevention.fr](mailto:contact@domus-prevention.fr)

### Samedi 4 mars

**Spectacle « Cendrillon »** - Salle des fêtes - 19 h - gratuit.

La Coriace Cie crée un spectacle musical pour 2023, « Cendrillon », sur un texte de Joël Pommerat. La plongée dans le monde de l'enfance fait surgir des questions vitales, dans une réécriture saisissante du conte traditionnel en dialogue avec la musique jouée en live, au violoncelle et au saxophone.

Elle sera en résidence à Cheverny et propose de présenter une étape de son travail.

### Samedi 4 mars à 20 h 30 et dimanche 5 mars à 15 h

L'ensemble vocal « **Il était une voix** » vous convie à ses concerts à la salle des fêtes de Cour-Cheverny

Tarifs : 20 € pour les adultes, 15 € pour les enfants.

Réservation : 06 11 31 10 68



### Dimanche 5 mars

**Randonnée pédestre** organisée par la section « gymnastique volontaire » de l'Etoile Sportive de Cheverny/Cour-Cheverny.

4 circuits proposés : 9, 13, 17 et 23 km au départ de la place du gîte communal de Cour-Cheverny de 7 h à 9 h 30.

### Dimanche 12 mars

**25<sup>ème</sup> randonnée cyclotouriste « ENTRE BRUYERE ET ROSEAUX »**, organisée par la section V.B.R. (Vélo entre Bruyère et Roseaux) de l'Etoile Sportive de Cheverny /Cour-Cheverny.

Départ de 8 h à 9 h 30 à la salle des fêtes de Cour-Cheverny.

3 circuits VTT 17, 34, 44 km; le circuit VTT de 17 km, familial, est accessible à tous.

3 circuits route : 45, 65 et 78 km

1 circuit Gravel (avec GPS) de 76 km

**Pour la 25<sup>ème</sup> édition, un cadeau souvenir sera offert à chaque participant.**

### Week-end des 18 et 19 mars

**La fête des plantes au château de Cheverny**, organisée par le Rotary Club Blois-Sologne de 10 h à 18 h dans le parc du château de Cheverny.

Toutes les infos sur [www.chateau-cheverny.com](http://www.chateau-cheverny.com)

### Fin mars- début avril

**Floraisons des tulipes au château de Cheverny**

Cette année plus de 500 000 bulbes ont été plantés à l'automne, notamment pour former non pas un mais deux immenses rubans de tulipes.

Toutes les infos sur [www.chateau-cheverny.com](http://www.chateau-cheverny.com)

\* \* \* \* \*  
\* \* \* \* \*  
\* \* \* \* \*



Mairie de Cheverny 41700 Cheverny - tél. 02 54 79 97 78

Directeur de publication : L. Gallard

Rédaction : L. Gallard, T. Dazin, C. Desouches-Grangeon,

J-C Chadenas, M. Vivant, F. Clément, F. Tommasi, L. Cherrier

Imprimé par Medi6 - Le Controis en Sologne

ISSN 2496-6533